

Mensuelle ATTAC MARSAN – 05 - 06 - 2023 – Boulevard de Candau - MDM

Présent.e.s : Aline, Jacqueline, Stéphanie, Julie, Christian, Céline, Thibault.

Excusés : Philippe, Pierre, Bernard C., Lucette, Béatrice.

Ordre du jour :

Contrat d'Engagement citoyen

Collectif Les Soulèvements de la Terre Landes

Lexique

Agenda

1. Notre position concernant le nouveau « Contrat d'Engagement Républicain » (CER)

Mis en place par la Loi du 12 avril 2000 / décret d'application du 31 décembre 2021.

Le CER concerne l'association ou la fondation qui demande une subvention auprès d'une autorité administrative ou d'un organisme chargé de la gestion d'un service public industriel et commercial, ou encore pour toute demande d'agrément auprès de l'État ou d'un de ses établissements publics qui entre dans le cadre du tronc commun d'agrément.

Lien vers le guide pratique, qui détaille le champ d'application du contrat, les obligations qu'il emporte et les conséquences du non-respect :

https://www.associations.gouv.fr/IMG/pdf/faq_cer_fevrier_2023_vf.pdf (sortie en février 2023).

Attac Marsan n'est pour le moment pas concerné directement par cette obligation d'engagement, car il n'y a pas eu de demande en ce sens de la part de la mairie.

Nous prenons le temps d'y réfléchir car le groupe d'Attac Landes Côte Sud se voit pressé par sa mairie de signer le texte. Ils nous sollicitent, parmi d'autres, pour avoir notre avis sur le sujet.

Débat interne qui tourne autour de la dérive inquiétante de ce genre de pratiques, qui apparaissent en elles-mêmes sans gravité, mais qui

1 – marquent un précédent

2 – peuvent être détournées pour répondre à d'autres objectifs que ceux annoncés au départ : interdiction des actions radicales de militants écolo, nouvelles actions des Gilets Jaunes, mobilisation contre un Grand Projet Inutile et Imposé, etc.

Lien vers une émission radio qui pointe les enjeux :

<https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/sous-les-radars/contrat-d-engagement-republicain-les-associations-sous-pression-2423668>

Conclusion : Nous soutiendrons ALCS s'ils décident de s'opposer à la signature du CER, soit par aide financière ou soutien pour une action. Et nous restons vigilants pour voir ce qui arrive de la mairie.

2. Comité des Soulèvements de la Terre dans les Landes

A nouveau, ALCS a la manœuvre pour mettre ce sujet sur la table.

Ils ont créé un comité local, en soutien à la structure Les Soulèvements de la Terre, suite aux menaces de dissolution proférées par Gérard Darmanin.

Ils souhaitent vers de ce projet un nouveau collectif pour s'opposer aux GPII (Grands projets Inutiles et Imposés).

Débat interne entre ceux qui pensent que nous n'avons de force à jeter dans aucune bataille, et ceux qui souhaitent apporter leur soutien, au moins symbolique, à la démarche.

Christian rappelle qu'en ce moment dans les Landes, nous avons au moins 2 GPII :

- la LGV
- Un projet d'usine de méthanisation, installée à Bretagne-de-Marsan, par Total Energie. Un « activiste pour le climat » indique Christian avec ironie, pour pointer l'exercice lassif de green washing autour de ces entreprises destructrices, qui « sauvent » le climat avec leurs actions de préservation et de sauvegarde...

Ci dessous des articles traitant des arrestations :

<https://reporterre.net/En-France-une-vague-d-arrestations-contre-le-mouvement-ecologiste-radical>

<https://www.mediapart.fr/journal/france/050623/vague-d-interpellations-coup-de-poing-dans-la-mouvance-ecologiste>

<https://www.mediapart.fr/journal/france/020623/face-aux-luttes-ecologistes-le-retour-de-l-etat-barbouze>

<https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/la-terre-au-carre/la-terre-au-carre-du-jeudi-08-juin-2023-8927116>

Décision : On soutient, au moins symboliquement, et on reste vigilant sur les luttes qui s'annoncent.

3. Lexique

Rappel des mots retenus

- Libéralisme et néolibéralisme
- Économie de marché et Capitalisme
- Socialisme / Communisme
- Commun
- Travail
- Climat

Nous avons passé particulièrement de temps sur les notions d'**économie de marché** et de **capitalisme**. Avec deux interrogations de la part des personnes présentes : qu'est ce qu'on appelle le « marché » ? et Comment peut-on dire que les Etats-Unis sont capitalistes, alors que l'Etat passe son temps à intervenir pour réguler l'économie ?

Deux notions distinctes, qui sont trop souvent mélangées, confondues, utilisées indifféremment.

Le **capitalisme** est un système économique reposant sur la propriété privée des moyens de production dont l'objectif premier est la recherche du profit et l'accumulation des richesses.

Le capitalisme défend l'idée que l'efficacité économique est fondée sur l'accumulation du capital (machines, ordinateurs, robots, etc.), la division du travail et la spécialisation des travailleurs.

On peut donc confirmer que les Etats-Unis sont bien un pays capitaliste. La nuance est plutôt à chercher du côté de leur caractère « libéral » (Nous n'avons pas eu le temps de traiter les notions de libéralisme, ultra-libéralisme, néolibéralisme. A retrouver dans le dossier joint).

2 remarques intéressantes :

→ La recherche du profit peut conduire les capitalistes à s'affranchir de la concurrence qui caractérise l'économie de marché.

→ Le communisme tel que pratiqué dans l'Union Soviétique est en fait un capitalisme d'État (centralisation des outils de production, division du travail et spécialisation des travailleurs).

L'**économie de marché** est une organisation de la production dans laquelle les variables économiques fluctuent en fonction des forces du marché (offre/demande), avec une intervention minimale de l'État.

Aline nous propose la lecture d'extraits des recherches effectuées sur ces sujets durant le confinement, par quelques membres d'attac marsan. Pour en savoir plus, n'hésitez pas à aller lire leur travail de compilation dans le document envoyé avec le CR de cette mensuelle !

Et pour finir, Céline réalise une présentation succincte de la notion de **commun** (à ne pas confondre avec les biens communs ou les services publics!).

Le renouveau du thème des communs dans la littérature et dans les initiatives citoyennes s'inscrit en grande partie en opposition avec la montée de la propriété privée, la marchandisation de toute chose, la bureaucratie, l'autoritarisme étatique et la perte de contrôle du citoyen dans les décisions politiques.

Un **commun** se caractérise par les 3 éléments suivants :

1 – Une ressource mise en commun et partagée. Cela peut être un puit, une entreprise, une bibliothèque, une base de données etc.

2 – Un mode d'accès à la ressource et des règles de partage qui sont définis par le collectif. Détermination des droits et obligations des « commoners » c-a-d un faisceau de droits attaché à la ressource et qui lie les ayants droits entre eux.

3 – Une action collective autour d'une gouvernance. Le mode de gouvernance de la ressource a pour fonction d'assurer le respect des droits et obligations et de trancher dans les conflits d'intérêts.

Il n'y a pas de commun sans action collective. C'est elle qui est l'élément principal qui définit les droits noués autour du commun, son mode de gouvernance et sa pérennité dans le temps.

La caractérisation de la notion de commun n'est pas le bien ni sa nature mais le système des droits et obligations et de gouvernance de ces droits auquel il donne lieu.

**PROCHAINE MENSUELLE : LUNDI 3 JUILLET 19 H 30 – chez Julie
(maison en bord de route dans le virage :
71 rue George Stephenson 40280 SAINT-PIERRE-DU-MONT)**